Mathias | Avocats

NIS 2 & Contrats :

Adapter vos contrats au niveau du risque réel

Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas des conseils juridiques et ne peuvent s'y substituer.

NOVEMBRE 2026

NIS 2 : Adapter les contrats au niveau du risque réel

- Identifier et évaluer les risques liés aux prestataires et fournisseurs contribuant notamment à la fourniture de services essentiels ou importants, y compris dans la chaîne d'approvisionnement ;
- Adopter une stratégie de contractualisation adaptée à la criticité : clauses de sécurité, obligations de coopération, modalités de notification des incidents…
- Organiser le pilotage et le suivi de la relation contractuelle : contrôle du respect des mesures de sécurité, gestion de la sous-traitance en cascade…
- Prévoir une stratégie de sortie et de continuité : en cas notamment de défaillance du prestataire, risques non maîtrisés… afin d'assurer la continuité des services essentiels ou importants.

Source : article 21 de la directive (UE) 2022/2555 (NIS 2)

NIS 2 : Adapter les contrats au niveau du risque réel

La pré-évaluation avant le contrat

Lors de la sélection d'un prestataire ou fournisseur, l'entité doit apprécier notamment :

- **la contribution du prestataire** à la fourniture d'un **service essentiel ou important** ;
- **la criticité de la fonction soutenue** et l'impact potentiel d'un incident de cybersécurité ;
- **les risques liés à la chaîne d'approvisionnement** :
  - dépendance,
  - concentration,
  - sous-traitance en cascade ;
- **les risques géographiques et juridiques** liés à la localisation du prestataire ;
- les **capacités du prestataire en matière de sécurité des réseaux et systèmes d'information**.

L'entité doit vérifier notamment que le prestataire :

- met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées ;
- est en mesure de coopérer efficacement en cas d'incident ;
- peut garantir la continuité du service en cas de défaillance ou de cyberattaque.

Les certifications ou normes peuvent être utilisées comme éléments d'appréciation du niveau de risque.

En particulier lorsque l'évaluation révèle que :

- la fonction soutenue est critique ou importante,
- et notamment que le prestataire n'est pas facilement substituable,

L'entité doit, en amont du contrat, notamment :

- envisager des mesures de réduction du risque,
- préparer des scénarios de continuité et de sortie,
- limiter les situations de dépendance excessive.

Source : article 21 de la directive (UE) 2022/2555 (NIS 2)

NIS 2 : Adapter les contrats au niveau du risque réel

La contractualisation

Gestion des risques liés aux tiers

Clauses appropriées, adaptées et proportionnées au niveau de risque préalablement défini, analysé et documenté.

- Forme et accessibilité du contrat
- Description des services et sous-traitance
- Niveaux de service et continuité
- Localisation des services et des données
- Sécurité des données
- Plans d'urgence
- Accès, récupération et restitution des données
- Résiliation et stratégie de sortie
- Assistance et coopération en cas d'incident de cybersécurité
- Coopération avec les autorités
- Sensibilisation et culture de cybersécurité
- Réversibilité

Source : article 21 de la directive (UE) 2022/2555 (NIS 2)



Pour vous et vos équipes

« Le présent ouvrage vient à point nommé pour décrypter les réglementations européennes (AI Act, NIS 2, DORA, CRA, Data Act, DGA, etc.) et en proposer un guide pratique, facilement déclinable en plans d'action et recommandations opérationnelles. »

Myriam Quéméner

Paru en janvier 2026 et disponible (sur commande) et en librairie

Mathias Avocats

LexisNexis

Mathias | Avocats

RETROUVEZ LES ARTICLES SUR LE BLOG



NIS 2 : un cadre juridique européen visant à assurer un niveau de cybersécurité élevé

10 Sep , 2025 | **Cybersécurité / Cybercriminalité**

Publiée le 27 décembre 2022 au Journal Officiel de l'Union européenne, la Directive dite "NIS 2" (Directive concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de cybersécurité dans l'ensemble de l'Union) doit, comme toute directive...

lire plus



Contrats avec vos prestataires IT : que retenir ?

3 Mar, 2026 | **Conformité, Contrats, Droit du numérique**

En 2025, la jurisprudence a notamment permis de rappeler des principes fondamentaux en droit des contrats : l'obligation renforcée dès la phase précontractuelle d'information, de conseil et de mise en garde du prestataire informatique envers son client. ...

lire plus

L'ACTUALITÉ DÉCRYPTÉE POUR VOUS !

ENSEMBLE, DÉVELOPPONS VOS PROJETS
T FORMONS VOS ÉQUIPES !
RTAGEONS NOS EXPERTISES !

AU QUOTIDIEN

Catalogue des formations

MATHIAS Avocats

20 ans d'expertise en droit du numérique



Mathias | Avocats

Besoin d'une veille juridique sur mesure ?

Sur les thématiques qui vous intéressent, sur votre secteur d'activité, votre métier, les nouvelles exigences / le cadre juridique de vos missions, vos opportunités…

NOUS CONTACTER



Mathias Avocats réalise des veilles sur mesure pour ses clients, selon les thématiques sélectionnées, les secteurs d'activité, les métiers.

- **Une veille pour vous et vos équipes, chaque mois dans votre boîte mail**
- **Contenu, format, périodicité, tarif : contactez-nous !**

Mathias | Avocats

VOS FORMATIONS sur mesure !



Mathias | Avocat

Gestion de crise, réponse à incident : L'essentiel pour maîtriser les principes clés et réussir votre mise en conformité

Objectifs :

- Savoir gérer les enjeux juridiques d'une crise, une réponse à incident
- Connaître les obligations légales et d'information des personnes
- Préparer votre organisme à gérer les crises

Compétences visées :

- Gérer les obligations, les délais en cas d'incidents (RGPD, NIS 2, DORA, etc.)
- Mettre en œuvre une politique de gestion des crises, de communication avec des bonnes pratiques
- Sensibiliser et former ses équipes

Pour qui ? Aucun prérequis

Toute personne concernée par la gestion de crise (RSSI, juriste, DPO, métier, etc.)

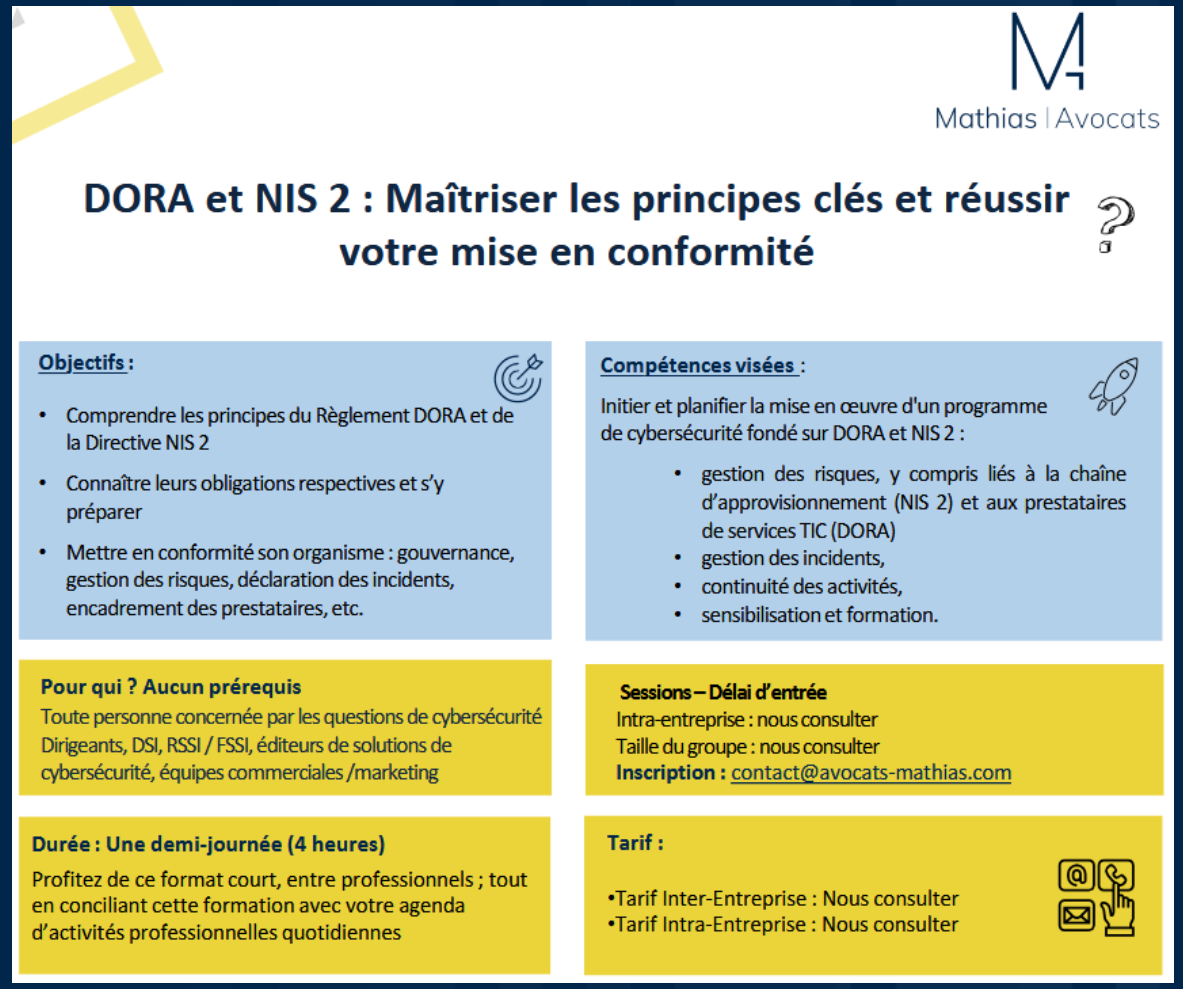
Sessions – Délai d'entrée

Intra-entreprise : nous consulter
Taille du groupe : nous consulter
Inscription : contact@avocats-mathias.com

Durée : 4 heures, en présentiel - continu

Profitez de ce format court et concis, entre professionnels ; tout en conciliant cette formation avec votre agenda d'activités professionnelles quotidiennes.

Tarif :
Stage / personne : sur devis
Option repas : sur demande
Conditions commerciales : nous consulter



Mathias | Avocats

DORA et NIS 2 : Maîtriser les principes clés et réussir votre mise en conformité

Objectifs :

- Comprendre les principes du Règlement DORA et de la Directive NIS 2
- Connaître leurs obligations respectives et s'y préparer
- Mettre en conformité son organisme : gouvernance, gestion des risques, déclaration des incidents, encadrement des prestataires, etc.

Compétences visées :

Initier et planifier la mise en œuvre d'un programme de cybersécurité fondé sur DORA et NIS 2 :

- gestion des risques, y compris liés à la chaîne d'approvisionnement (NIS 2) et aux prestataires de services TIC (DORA)
- gestion des incidents,
- continuité des activités,
- sensibilisation et formation.

Pour qui ? Aucun prérequis

Toute personne concernée par les questions de cybersécurité
Dirigeants, DSI, RSSI / FSSI, éditeurs de solutions de cybersécurité, équipes commerciales /marketing

Sessions – Délai d'entrée

Intra-entreprise : nous consulter
Taille du groupe : nous consulter
Inscription : contact@avocats-mathias.com

Durée : Une demi-journée (4 heures)

Profitez de ce format court, entre professionnels ; tout en conciliant cette formation avec votre agenda d'activités professionnelles quotidiennes

Tarif :

•Tarif Inter-Entreprise : Nous consulter
•Tarif Intra-Entreprise : Nous consulter

Catalogue des formations

Mathias | Avocats

Mathias | Avocats

Des questions sur vos usages, sur vos projets, contactez-nous !

Catalogue des formations

19 rue Vernier 75017 PARIS
+33 (0)1 43 80 02 01
contact@avocats-mathias.com

@MathiasAvocats

https://www.avocats-mathias.com/